

LE MADAWASKA

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

Parents Chrétiens, Surveillez vos Enfants

Des milliers de personnes ont pu entendre les conseils de Mgr. LePailleur, au prône de dimanche dernier, dans l'église de la Nativité d'Hochelega, relativement à la catastrophe du "Laurier-Paace" qui a coûté la vie à 78 jeunes enfants.

"Que deviendront nos enfants, s'est demandé le curé de cette paroisse de la métropole? Ils ne peuvent pas toujours être à l'école, au travail ou à l'église. Que deviendra notre jeunesse si elle ne peut demeurer à la maison ou avoir des endroits de saine récréation?"

Cette même question se pose pour nous de la ville d'Edmundston: Que deviendra notre jeunesse? La solution de ce problème doit être trouvée sans délai.

C'est un fait établi que notre jeunesse n'a plus de morale parce que l'on néglige l'éducation religieuse dans la famille, parce que l'école publique, par son enseignement neutre, refuse de leur inculquer des principes, parce que la rue et certains endroits publics ne leur montrent que bassesses et dévergondage.

Pères et mères de famille, que font vos enfants lorsqu'ils ne sont pas sous vos yeux? Oh! sont-ils? Avez-vous jamais songé à vous le demander?

Notre ville est actuellement le refuge des bannis d'ailleurs. C'est le chef-lieu des vendeurs de boissons et le royaume des débauchés. C'est le klondyke des proscriptions et le paradis des désœuvrés.

Cette description est une pauvre réclame pour notre ville et cependant ce n'est que la vérité, et les quelques bonnes âmes qui peuvent s'en surprendre ne siègent certainement pas au conseil de ville et ne sont pas de celles qui auraient pu améliorer cet état de choses.

La ville est remplie de petites "shops" où se fait le commerce clandestin des boissons alcooliques sous l'œil paternel et parfois intéressé des inspecteurs. L'inauguration des restaurants à compartiments privés, dont le but original était de dissimuler les breuvages que l'on servait à fait de certains de ces endroits des bouges où la jeunesse, filles et garçons, vont se vautrer dans le dévergondage. L'on nous assure que certain de ces restaurants a de ces compartiments maudits munis d'une porte offrant une plus grande sécurité. Et l'on a vu des filles, de jeunes fillettes allant encore à l'école, sortir de ces bouges en état d'ébriété.

Comment se fait-il que nos administrateurs, qui ont reçu des contribuables un mandat de confiance pour surveiller l'ordre moral, social et économique de la ville, tolèrent un semblable état de choses? Sont-ils aveugles par désintéressement ou par intérêt?

Que font aussi les parents pour enrayer le vice qui se propage et menace à chaque instant notre jeunesse? Personne n'ose faire de plaintes. On se contente de déplorer la chose en groupe privé. On tolère par crainte de déplaire à celui-ci ou à celui-là. On espère que tout s'arrangera seul, et pendant ce temps les proscriptions d'ailleurs nous arrivent de plus en plus nombreux et les méfaits de l'ivrognerie et de la débauche augmentent.

Il nous semble qu'une pression faite auprès des autorités civiques endormies, par des organisations composées de gens honnêtes, catholiques ou protestants, saurait tirer notre conseil de ville de son inertie.

Tout le monde constate le mal, et personne cherche à le guérir. La maladie est maintenant à l'état gangreneux et l'amputation est devenue nécessaire. Que les autorités désinfectent la ville en prenant les mêmes moyens que certains endroits de la région dont les microbes sont venus s'installer dans nos murs. Lorsque notre ville sera revenue à un état d'hygiène morale satisfaisant, il sera alors facile de la conserver tel, en empêchant les microbes de pénétrer.

J.-G. B.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

—II—

Le système de compartiments séparés n'offrait guère d'avantages que si les membres d'une même famille, ou des amis voyageant ensemble pouvaient occuper un de ces compartiments entiers; ceci était fort rare, on le conçoit. En revanche, le plus souvent, on se trouvait en tête à tête avec des inconnus, pas toujours très agréables—le Français ayant une malheureuse disposition à être grincheux en voyage, sans doute parce qu'il n'aime pas, d'ordinaire, quitter ses pénates! Bien des vols, des assassinats même ont eu lieu dans ce genre de wagons, même depuis l'installation des sonnettes d'alarme. Il fallait, d'ailleurs, pour faire fonctionner ce signal, casser une vitre, en admettant qu'on fût assez près d'elle pour agir à temps; et le signal donné il fallait bien dans le temps au chef de train pour découvrir d'où venait l'alarme, telle-ment de temps, en fait, que le secours arrivait d'habitude trop tard. Le serr-frein était dans l'impossibilité de communiquer avec le chef de train, car il occupait, à l'extérieur du wagon de queue, une petite niche vitrée, la "vigie", dominant légèrement le toit de cette voiture; il se guidait sur le sifflet du mécanicien. Etant

isolé, s'il lui arrivait quelque accident, la sécurité du convoi était compromise. L'état de choses que nous venons de décrire existe encore sur de très petites lignes, partout, des voitures à couloir latéral, sur lequel ouvrent les divers compartiments; et l'on peut, en général, passer d'un wagon à un autre dans les trains rapides. Toutefois, il y a trois classes; et ceci entrave la libre circulation. Aucun chemin de fer en France ne possède rien qui corresponde aux colonist cars, ou aux tourist sleepers. Etant donnée l'augmentation du trafic des voyageurs, la grande majorité de ceux-ci, aujourd'hui, prennent la 3e classe, jadis uniquement occupée par les paysans, les ouvriers et les simples soldats. La seconde classe ne voit plus guère que des gens jouissant de billets à prix réduits, par suite de leurs fonctions; la première est fréquentée par les touristes étrangers, bénéficiant du taux du change, et par les nouveaux-riches. Le wagon lit est réservé aux trains de luxe: quant au parlor car, ou wagon avec buffet, il n'a fait son apparition que récemment, dans le convoi ultra fashionable de Paris à Biarritz.

George Nestler Tricoché.

VISITEUR DISTINGUE



L'hon. J. G. COATES, premier ministre de la Nouvelle-Zélande est le deuxième premier ministre des Dominions anglais à visiter le Canada cette année. Il est attendu à Montréal cette semaine.

pour atteindre finalement l'Acadie, s'évitant un long trajet sur les eaux ouvertes, à tous les vents et surtout aux surprises de la marine anglaise. En hiver, il faisait le même trajet en raquette. L'endroit où ils arrivaient le chemin du lac Témiscouata s'appelait, du temps des Français, le Chemin du Lac. Plus tard, on abandonna cette route, des chemins de terre ayant été tracés de la Rivière du Loup en bas jusqu'aux bords du lac Témiscouata, puis dans la vallée du fleuve St-Jean. Les Anglais, qui se servaient, aux premiers temps de la Cession, de l'ancienne route des Français pour gagner la Nouvelle-Ecosse, l'appelèrent Old Lake Road. Le nom est resté sur l'horraire de l'Intercolonial; c'est une petite gare à sept milles à l'ouest de la Rivière du Loup, à l'intérieur des terres, derrière la paroisse de Notre-Dame du Portage. Il y a là un bureau de poste desservant des rangs et de concessions et qui est pendant longtemps appelé Old Lake Road. Le député du comté, M. Poullot, vient de réussir à faire remettre à Monsieur l'ancien nom français, le Vieux Chemin du Lac. Les autorités du ministère des postes se sont rendues à ses représentations—ce dont il faut les féliciter, tous ensemble. Ce changement de nom paraît peu de chose; mais quand un vieux français recouvre

LE CANDIDAT LIBERAL EST VAINQUEUR

Antigonish, N.-E., 19.—Après un bref écart, exécuté au mois de septembre dernier, les comités d'Antigonish et de Guysboro sont retournés hier au parti libéral auquel ils furent fidèles pendant de nombreuses années: Antigonish depuis 1891 et Guysboro depuis 1878.

Ces deux comtés, qui ne forment plus maintenant qu'une seule division fédérale, ont élu hier M. William Duff, ancien député libéral de Lunenburg-Queens, en remplacement de l'honorable M. J. C. Douglas, conservateur, décédé il y a quelques semaines.

M. William Duff a remporté la victoire par une majorité de 1,132 voix.

La position des parties à la Chambre des Communes se trouve modifiée à la suite de l'élection partielle d'Antigonish-Guysboro. Actuellement les parties sont ainsi représentées:

Libéraux	119
Conservateurs	90
Fermiers-Unis	12
Lib. Prog.	9
Progressistes	9
Ouvriers	3
Vacant (Huron)	1

FEU Z. GALLANT

Shédiac, N.-B., 17.—M. Zacharie Gallant est mort ce matin à sa résidence sur la rue Vautour après une longue maladie incurable qui minait sa santé depuis une couple d'années. Il avait été forcé d'abandonner tout travail il y a un an. Il était employé du Canadian National depuis 18 ans et était âgé de 58 ans. Son épouse a un fils et sept filles lui survivent: Alphonse Gallant, du Canadian National, Catherine Gallant, de Lyan Mass, Anna, Alice, Marguerite, Emma et Marie qui demeurent à la maison paternelle. M. Gallant faisait partie de la Société l'Assomption, de la C.M.B.A., et était Chevalier de Colomb. Il a été pendant plusieurs années échevin de la ville.

droit de cité, surtout en plein territoire de langue française, cela est si important, car cela nous suscite bien des souvenirs presque oubliés de notre ancienne histoire.

LE CINEMA DEVRAIT ETRE STRICTEMENT DEFENDU AUX ENFANTS, DIT LE JUGE LORANGER

Ottawa, 19.—Le défaut de surveillance de la part des parents, et la négligence de la municipalité sont les facteurs responsables de la mort de 77 enfants lors de la tragédie du cinéma Laurier-Paace à Montréal, dans l'opinion du juge Louis Loranger. Ce dernier fit cette déclaration à Hull, hier, au cours d'une conférence sur la surveillance que l'on doit accorder aux enfants. Il faut les nourrir, les aimer beaucoup, les faire jouer, mais cette dernière partie ne comprend pas le cinéma qui devrait être strictement défendu aux enfants.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DU CONSEIL DE COMTE

Les membres du conseil de comté de Madawaska se sont réunis à Edmundston au commencement de la semaine dernière.

Rien d'extraordinaire n'eut lieu au cours de l'assemblée. Or, le transigea que les affaires d'outine.

Le conseil a passé une résolution demandant au gouvernement provincial d'apporter une plus grande protection au gibier dans nos forêts et au poisson dans nos rivières. Les conseillers ont également voté un bonus de \$100. au Club de Chasse et de Pêche de Madawaska. Un chèque a été immédiatement envoyé au trésorier M. Arthur J. Cyr. Tous les membres du conseil se sont également inscrits membres du Club et ont versé leur contribution annuelle.

25eme ANNIVERSAIRE DE PRETRISE

Au retour de leurs vacances les élèves du collège Ste-Anne-de-la-Pocatière ont fêté le vingt-cinquième anniversaire d'ordination de leur supérieur M. l'abbé Wilfrid Lebon, et de leur assistant-supérieur M. l'abbé Joseph Bourque.

Une grande messe solennelle fut chantée le matin par l'abbé Lebon assisté des abbés Gérard Hudon et Armand Plouffe comme diacre et sous-diacre. La chorale composée d'élèves des cours classiques et commerciaux rendit une très belle messe. M. l'abbé Albert Bourque, frère d'un des jubilaires, jouait l'orgue. Mgr. Auguste Bouché fit le sermon de circonstance, présentant ses souhaits aux jubilaires et parla assez longuement de la vocation.

Un repas spécial fut servi aux élèves, le midi, dans leur réfectoire pavé pour la circonstance. Dans l'après-midi, il y eut de très solennelles.

JOHN L. PECK EST MORT

Moncton, N.-B., 15.—John L. Peck, député du comté d'Albert à la législature provinciale est mort hier après-midi à l'hôpital de cette ville après une maladie de quatre mois. Il était âgé de 69 ans. C'était un négociant, un banquier et un homme public qui a joué un rôle important dans le comté d'Albert depuis 40 ans. Il fut élu pour la première fois à la législature en 1917, réélu en 1922 et en 1925.

PENIBLE ACCIDENT

Moncton, N.-B., 17.—Lucien Arseneau âgé de 24 ans, a été tué instantanément en tombant d'un train destiné à l'enlèvement de la neige. Il s'est cassé le cou et a été d'autres blessures. Il s'est fait tuer le premier jour qu'il est allé à l'école. Le défunt était célibataire et ses parents, M. et Mme Aimé Arseneau, lui survivent. Il était né à Mont Carmel, âgé d'autres blessures. Il s'est fait tuer le premier jour qu'il est allé à l'école.

NOUVELLE ENTREE CHEZ LES SOEURS DE L'ASSOMPTION

Elle se fera le 28 janvier, c'est-à-dire vendredi de la semaine prochaine, afin de permettre à ces jeunes filles de prendre l'habit du postulat le 2 février, jour de la Purification de Marie. Déjà plusieurs jeunes filles se sont annoncées de Bathurst, de Maria, de S.-Omer du Lac-Baker et de Baker-Brook.

L'oeuvre des Soeurs de l'Assomption mérite l'attention de toute la population française de cette province. En elles reposent pour une bonne partie, notre survie religieuse et nationale. L'enseignement religieux qu'elles donnent et donneront à nos enfants, conjointement avec une bonne instruction, créeront une génération d'hommes de principes qui feront la force de notre race en cette province.

SESSION DU N.-BRUNSWICK

Shédiac, N.-B., 15.—Il est rumored que l'hon. E. A. Smith, ancien ministre des terres de la Couronne dans le gouvernement Foster, sera nommé lieutenant-gouverneur, pour succéder au lieutenant-gouverneur Todd dont le terme d'office expire dans le mois de mars 1928.

La législature provinciale s'ouvrira probablement dans les premiers jours de mars suivant une déclaration faite par l'hon. A. J. Léger, secrétaire provincial.

ATTAQUE PAR UN OISEAU DE PROIE

Trois-Rivières, 18.—Des châtiers, au nord de St-Michel-des-Saints, à Spring Creek, nous arrive le récit d'un drame des bois qui, sans une intervention à temps d'un compagnon, aurait pu coûter la vie à M. Eugène Beauce, un assistant-mesureur de bois. Au cours d'une soirée, il fut attaqué soudainement par un oiseau de proie inconnu qui se mit à lui labourer horriblement la figure avec ses serres et de son bec dur comme l'acier. Le sang ruisselait à chaque coup que portait l'oiseau. M. Eugène Beauce, de Trois-Rivières, mesureur de bois pour la St-Maurice Paper Co., entendit les appels désespérés de M. Beauce et se portant à son secours réussit à abattre l'oiseau géant. Il était temps, car M. Beauce, très affaibli par cette lutte, perdait abondamment son sang. M. Ross déclare qu'au cours de ses 23 ans dans les bois, il n'a jamais été témoin d'un tel drame. On n'a pas réussi encore à identifier l'oiseau qui est d'une espèce inconnue, semble-t-il, de nos bûcherons.

ACQUITTEMENTS

Bathurst, N.-B., 15.—Joseph Doucet, qui avait été accusé par Thadée Roy d'avoir volé \$500 à été acquitté par le magistrat Le Marquand. Le vol est supposé avoir eu lieu il y a plusieurs années.

Alex Godin, de Lamèque, a été également acquitté après avoir subi son procès pour avoir en sa possession de la boisson illégalement importée au Canada.

Il s'est fait tuer le premier jour qu'il est allé à l'école. Le défunt était célibataire et ses parents, M. et Mme Aimé Arseneau, lui survivent. Il était né à Mont Carmel, âgé d'autres blessures. Il s'est fait tuer le premier jour qu'il est allé à l'école.

AU VOL

QUI LES TEND?

"La Croix" de Montréal écrit: "La Ligue de Sécurité et la Child Welfare Association, de concert avec les gérants des cinémas et théâtres de Montréal, sous le prétexte de donner aux enfants des instructions pour les prémunir contre les dangers des rues, ont organisé une série de seize représentations gratuites.

La première a été donnée samedi au théâtre "Palace". Le but qu'on atteint n'est pas celui qu'on annonce.

Ces représentations, parce qu'elles sont gratuites attirent une foule d'enfants qui n'étaient jamais allés encore au cinéma.

Ces enfants mordront à l'appât, retourneront au cinéma et deviendront vite les meilleurs clients des boutiques cinématographiques.

On dit que tout Montréal conspire pour perdre notre jeunesse.

Jamais nous n'avons vu sous ses pas tant de pièges tendus. Qui les tend?"

A Edmundston l'on donne des représentations de cinéma gratuites pour enseigner comment faire la charité aux pauvres. C'est du plagiat de la métropole.

"VIEUX CHEMIN DU LAC"

M. Geo. Pelletier écrit dans "Le Devoir" de Montréal:

"Aux premiers temps de la colonisation française, les Français qui voulaient aller de Québec en Acadie voyageaient en canot, d'avril à novembre. Ils descendaient le fleuve Saint-Laurent de Québec à un endroit de la rive sud en face des îlots appelés Pâlerins, entre Kamouraska et Notre-Dame du Portage, partageaient leurs canots, du fleuve à l'une des rivières intérieures dont les eaux s'en vont au lac Témiscouata.

Les Rivière-Bleue, prétendent les chercheurs, passaient du lac, par le déversoir de celui-ci, dans le fleuve St-Jean, dont ils suivaient le cours

pour atteindre finalement l'Acadie, s'évitant un long trajet sur les eaux ouvertes, à tous les vents et surtout aux surprises de la marine anglaise. En hiver, il faisait le même trajet en raquette. L'endroit où ils arrivaient le chemin du lac Témiscouata s'appelait, du temps des Français, le Chemin du Lac. Plus tard, on abandonna cette route, des chemins de terre ayant été tracés de la Rivière du Loup en bas jusqu'aux bords du lac Témiscouata, puis dans la vallée du fleuve St-Jean. Les Anglais, qui se servaient, aux premiers temps de la Cession, de l'ancienne route des Français pour gagner la Nouvelle-Ecosse, l'appelèrent Old Lake Road. Le nom est resté sur l'horraire de l'Intercolonial; c'est une petite gare à sept milles à l'ouest de la Rivière du Loup, à l'intérieur des terres, derrière la paroisse de Notre-Dame du Portage. Il y a là un bureau de poste desservant des rangs et de concessions et qui est pendant longtemps appelé Old Lake Road. Le député du comté, M. Poullot, vient de réussir à faire remettre à Monsieur l'ancien nom français, le Vieux Chemin du Lac. Les autorités du ministère des postes se sont rendues à ses représentations—ce dont il faut les féliciter, tous ensemble. Ce changement de nom paraît peu de chose; mais quand un vieux français recouvre